



Présidence : Kirghizistan

677ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 14 mars 2012

Ouverture : 10 heures
Clôture : 11 heures

2. Présidente : Ambassadrice L. Imanalieva

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES
 - a) *Rapport sur la vingt-deuxième Réunion annuelle d'évaluation de l'application par le Président (Finlande) de la séance de clôture* : Finlande
 - b) *Contribution financière au projet relatif aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles au Kirghizistan* : États-Unis d'Amérique, Présidente
 - c) *Contribution financière au projet relatif aux munitions conventionnelles en Serbie* : Suisse, Serbie
 - d) *Projet relatif à la destruction de munitions périmées et obsolètes à Chypre* : Chypre (annexe), Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (Hongrie)

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies : exposé de M. T. Bektashev, *Plan d'action national de la République kirghize sur la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004)* : Présidente, M. T. Bektashev (FSC.DEL/26/12 OSCE+), Danemark-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique

européen ; ainsi que l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/25/12), États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Turquie (FSC.DEL/27/12 OSCE+), Biélorussie

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Questions de protocole* : Monténégro, Présidente, Danemark-Union européenne
- b) *Décision d'inviter les partenaires de l'OSCE pour la coopération à la séance au niveau des experts consacrée à la gestion des stocks d'armes légères et de petit calibre, ainsi qu'à la réduction et à la destruction de leurs surplus, devant se tenir à Vienne le 24 mai 2012* : Présidente

4. Prochaine séance :

Mercredi 21 mars 2012 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/683

14 March 2012

Annex

FRENCH

Original: ENGLISH

677ème séance plénière

FSC Journal No 683, point 1 d) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE CHYPRE

Merci, Madame la Présidente.

La délégation de Chypre tient à remercier une fois de plus, par votre intermédiaire, le Centre de prévention des conflits (CPC), le colonel Laszlo Szatmari, Coordonnateur du FCS, ainsi que la Bulgarie, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Royaume-Uni, la Serbie et la Slovénie, États participants, pour leur soutien du projet d'assistance et d'aide technique en vue de procéder à la destruction de munitions obsolètes et périmées à Chypre.

Toutes les recommandations formulées dans le rapport d'évaluation de l'OSCE de décembre 2011 et les informations fournies par le CPC relatives aux autorisations spécifiant les quantités limites d'explosifs ont été prises en considération et sont analysées par nos autorités. Nous avons décidé d'accélérer la destruction des munitions Bofors de 40 mm, qui sont considérées comme les plus dangereuses, en utilisant la méthode de combustion et d'explosion à ciel ouvert deux fois par semaine (à ce jour, les deux tiers de la quantité initiale ont été détruits). Nous nous sommes fixés l'échéance de l'été 2012 pour l'achèvement de ce processus. Nous prévoyons une deuxième visite d'experts pour nous aider dans le cadre des procédures pratiques de destruction. Cette visite pourra se dérouler selon les mêmes modalités que la visite d'évaluation initiale de décembre 2011 (frais de déplacement pris en charge par les États participants et tous les autres coûts par la République de Chypre).

Nous solliciterons également des informations au sujet de la formation des pyrotechniciens de la Garde nationale s'agissant des autorisations spécifiant les quantités limites d'explosifs, des techniques et des méthodes de destruction des munitions de char et d'aviation obsolètes, des mesures de protection individuelles et de l'examen médical spécial du personnel participant aux destructions, ainsi que des conséquences environnementales des émanations et des résidus explosifs après destruction.

Merci, Madame la Présidente.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.